

Moins d'enfants de 2 ans dans les écoles maternelles de la région

En 2009, dans le Centre, près de trois enfants sur quatre âgés de 2 à 5 ans sont inscrits en maternelle, part légèrement inférieure à 1999. Si la scolarisation des élèves de 3 à 5 ans reste importante, celle des enfants de 2 ans est faible en 2009, et en net recul par rapport à 1999. La priorité est donnée aux enfants de 3 à 5 ans, dont le nombre a notablement augmenté depuis dix ans. En majorité, les élèves de maternelle sont accueillis pour leur scolarité dans un établissement situé dans leur commune de résidence. Leur scolarisation plus ou moins précoce est liée au nombre de places disponibles, mais aussi à la composition familiale. Devant les difficultés d'accueil à l'école des enfants de moins de 3 ans, les modes de garde préscolaires, combinant crèches et haltes-garderies, progressent sensiblement.

Baisse marquée du taux de scolarisation des enfants de 2 ans

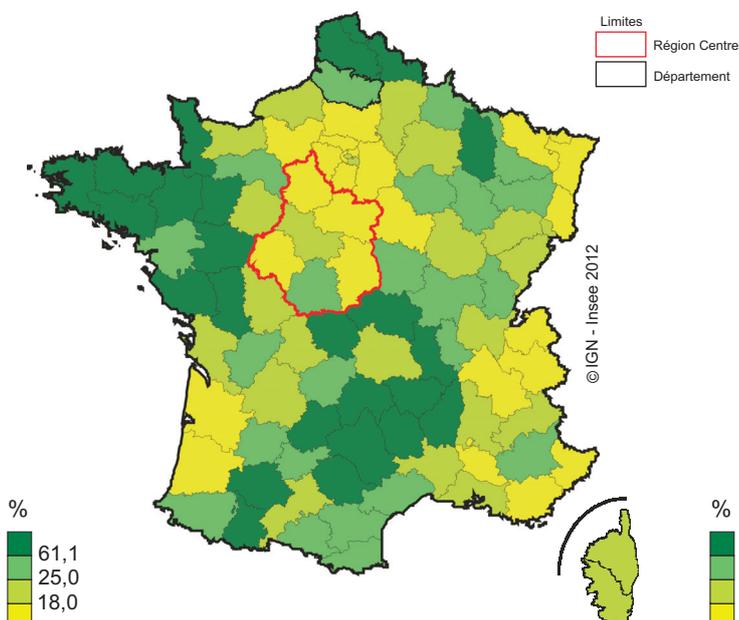
Au recensement de 2009, en région Centre, 73 % des enfants de 2 à 5 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement préélémentaire, contre 75 % en métropole. La région occupe le 18^e rang des régions françaises pour la scolarisation des enfants de 2 à 5 ans.

En 1999, le taux de scolarisation de cette génération est supérieur de 2 points, tant en région qu'au niveau métropolitain.

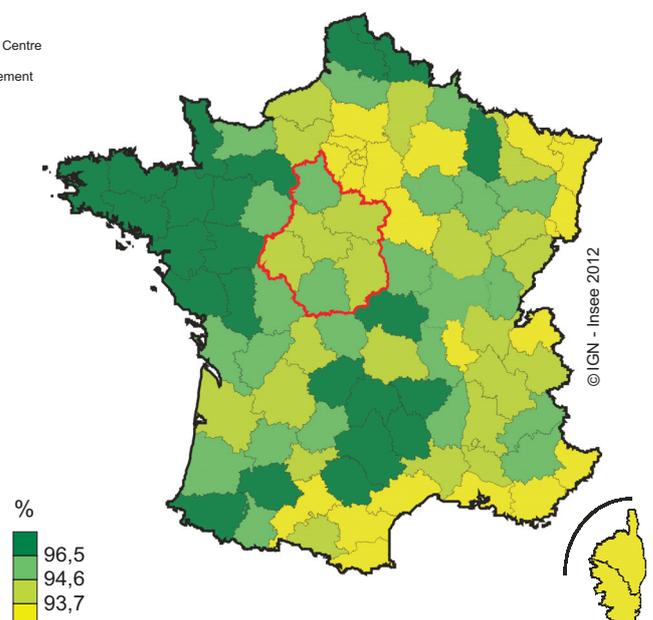
Celui des enfants de 3 à 5 ans, très élevé, reste constant. Il atteint 93,6 % dans la région et 93,1 % en métropole. En revanche, celui des enfants de 2 ans est un des plus faibles parmi les régions françaises : seulement 10 % d'entre eux sont scolarisés contre 19 % sur le territoire national.

Taux de scolarisation

Enfants de 2 ans



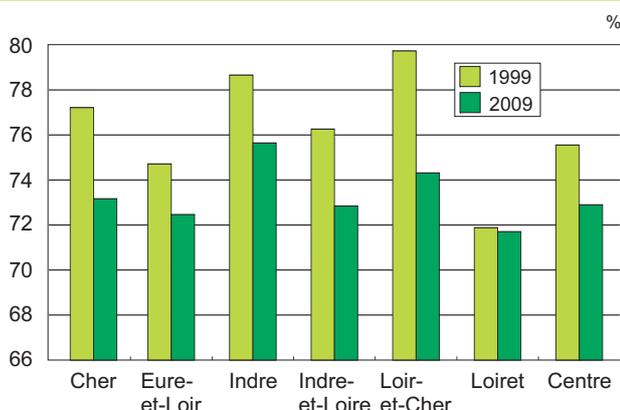
Enfants de 3 à 5 ans



L'enseignement étant obligatoire en France à partir de 6 ans, la scolarisation des enfants dans une école maternelle avant cet âge est facultative. L'inscription dans un établissement n'est donc pas systématiquement acceptée, elle dépend du nombre de places disponibles. Celles-ci sont attribuées en priorité aux enfants de 3 à 5 ans. Au cours de la décennie, le nombre d'enfants de 2 à 5 ans a progressé de 8 % dans la région, avec pour conséquence un recul de la scolarisation des enfants de 2 ans (- 12 points contre - 11 points au niveau national).

La baisse du taux de scolarisation des enfants en maternelle entre 1999 et 2009 s'observe dans tous les départements de la région. Elle est moins sensible dans le Loiret, où le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est le moins élevé.

Taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans



Sources : Insee, Recensements de la population

Une augmentation moindre du nombre d'enfants de 2 à 5 ans dans les années à venir

En 2009, la région Centre dispose de 684 écoles maternelles pour accueillir 89 500 élèves dans l'enseignement préélémentaire, soit en moyenne 130 élèves par école. Comparé à 1999, le nombre d'enfants scolarisés est en hausse de 5 %. Cependant, l'évolution des effectifs est inférieure à celle de la population des enfants de 2 à 5 ans (+ 8 %), en partie faute de places disponibles pour la plupart des enfants de 2 ans. Dans les années futures, la progression des effectifs des 2 à 5 ans devrait ralentir. Elle n'augmenterait que de 0,8 % d'ici à 2020 et n'excéderait pas 2 % à l'horizon 2040.

Une commune de la région sur cinq possède un accueil en section de maternelle (écoles maternelles ou regroupements pédagogiques intercommunaux). Présents majoritairement en milieu urbain, les enfants de la région sont scolarisés le plus souvent dans leur commune de résidence (78 %), une part en léger retrait par rapport à 1999 où 82 % des enfants fréquentaient l'école de leur commune.

Le lieu de scolarisation varie sensiblement selon les départements. Dans l'Indre-et-Loire et le Loiret, départements les plus urbanisés de la région, quatre enfants sur cinq sont scolarisés dans leur commune de résidence. Dans l'Eure-et-Loir, l'Indre et le Loir-et-Cher, plus d'un quart des enfants de maternelle doivent se rendre dans une autre commune pour aller à l'école.

Établissements scolaires de maternelle Année 2009 - 2010

	Écoles maternelles		Classes de maternelle
	Ensemble	dont regroupements pédagogiques intercommunaux concentrés *	en regroupements pédagogiques intercommunaux dispersés **
Cher	83	0	10
Eure-et-Loir	119	12	17
Indre	67	2	16
Indre-et-Loire	143	1	21
Loir-et-Cher	93	4	21
Loiret	179	18	25
Centre	684	37	110

Le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes, fixant notamment les conditions de répartition des charges des écoles regroupées. L'inspecteur d'académie est consulté et associé à cet accord dont la mise en oeuvre est conditionnée par les possibilités d'affectation d'emplois.

*RPI concentré : les élèves sont regroupés pour tous niveaux sur un même site.

**RPI dispersé : les élèves sont regroupés par niveau scolaire sur plusieurs sites.

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2010 ; ministère de l'Éducation nationale

Lieu de scolarisation des enfants 2 à 5 ans

	Ensemble	Dans la commune de résidence (%)	Dans une autre commune du département (%)	Dans un autre département ou une autre région (%)
Cher	9 798	77,9	20,4	1,7
Eure-et-Loir	16 497	72,6	25,2	2,2
Indre	7 279	73,4	25,1	1,5
Indre-et-Loire	19 869	82,4	16,6	1,0
Loir-et-Cher	11 538	74,4	23,3	2,3
Loiret	24 578	81,7	17,3	1,0
Centre	89 559	78,1	20,4	1,5

Source : Insee, Recensement de la population 2009

Une entrée à l'école plus précoce dans les fratries

Les enfants de 2 à 5 ans sont plus souvent scolarisés s'ils ont des frères et sœurs. Dans les familles de trois enfants et plus, le taux de scolarisation en maternelle atteint 78 % en région et 80 % en métropole. Au contraire, les parents d'enfant unique les scolarisent moins précocement (respectivement 61 % et 63 %). La scolarité des enfants de 2 ans est plus fréquente dans les familles monoparentales : 14 % d'entre eux suivent un enseignement préélémentaire contre 11 % pour les couples. La situation familiale a peu d'influence sur la fréquentation scolaire des enfants de 3 à 5 ans.

L'accueil préscolaire partiel ou occasionnel en hausse

Entre 2008 et 2009, l'offre d'accueil préscolaire progresse de 9 % en région contre 5 % en métropole.

Les structures multi-accueils proposent une prise en charge à temps complet, partiel ou occasionnel. Elles peuvent être une alternative à l'école pour les enfants de 2 ans. Elles se développent à un rythme soutenu et leur capacité d'accueil progresse fortement. À l'inverse, dans les crèches collectives, haltes-garderies et jardins d'enfants, établisse-

ments mono-accueil, le nombre de places se réduit, avec une diminution particulièrement marquée dans les crèches collectives.

Le taux d'équipement en places d'accueil collectif connaît des écarts importants entre les régions : il varie de 16,7 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en Île-de-France, à 4,5 en Picardie. Le Centre avec 8,5 places occupe le 12^e rang des régions les mieux équipées. La moyenne métropolitaine s'élève à 11,5 places pour 100 enfants.

D'un département à l'autre, des disparités existent : le nombre de places en accueil collectif pour la petite enfance varie de 6,3 dans l'Indre à 10,7 dans l'Indre-et-Loire. ♦

Places d'accueil collectif des enfants en âge préscolaire au 1^{er} janvier 2009

Catégorie d'établissement	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	Métropole	Centre/France (%)
Crèches collectives (y compris parentales)	79	226	40	669	103	317	1 434	87 802	1,6
Haltes-garderies	144	307	203	193	244	536	1 627	33 124	4,9
Jardins d'enfants	30	50	30	25	0	0	135	7 681	1,8
Multi-accueils	625	596	196	1 287	559	1 427	4 690	152 928	3,1
Taux d'équipement en accueil collectif pour 100 enfants nés au cours des 3 dernières années (1)	8,6	6,7	6,3	10,7	7,9	8,8	8,5	11,5	-

(1) Les places en jardins d'enfants (3-6 ans) ne sont pas incluses dans le taux.

Sources : Drees ; Conseils généraux ; Irceim

Définitions

Taux de scolarisation : pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Structure mono-accueil : établissement offrant un accueil collectif régulier, à temps complet.

Structure multi-accueils : établissement offrant différents modes de prise en charge des enfants de moins de 6 ans (accueils régulier, occasionnel, à temps plein ou à temps partiel).

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Olivier Aguer

Auteurs

Muriel Pizzinat
Martine Blouin

Rédaction en chef

Philippe Calatayud
Danielle Malody

Maquettiste/Webmestre

Hélène Fernandes Ferreira
Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin
Hortense Robert

Pour en savoir plus

« Le temps périscolaire et les contraintes professionnelles des parents », *Insee première* n° 1370, septembre 2011.

Les résultats détaillés du *Recensement de la population* 2009 :
<http://www.recensement.insee.fr/home.action>

Atlas sur la localisation et l'accessibilité des équipements et services à la population dans la région Centre, durée d'accessibilité moyenne, Insee Centre Dossiers, juin 2011.

Chapitres Écoles maternelles et gardes d'enfants d'âge préscolaire :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=17524&page=rapports/atlas_bpe_fr

« Les élèves du premier degré aux rentrées 2008 et 2009 dans les écoles publiques et privées », ministère de l'éducation nationale, *Note d'information 10.04*, mars 2010.

« L'offre d'accueil des enfants de moins de trois ans en 2010 », *Drees, études et résultats* n° 803, juin 2012.

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre